Référendum sur la prime « intéressement » : Je vote NON

Attention, arnaque !

Pour garantir notre protection sociale et notre retraite :

Un seul choix : l'augmentation des salaires. Les primes échappent aux cotisations sociales, par extension, à ce qui finance Pôle Emploi. Ne pas payer de cotisation c'est donc participer à la baisse du financement de Pôle Emploi.
Les primes ne rentrent pas dans le calcul de retraite. A la sécu, depuis 2008, les primes prennent une part de plus en plus importante dans la rémunération. Résultat : en 2021, les nouveaux retraités se trouvent dans une situation financière désastreuse !

Pour une réelle augmentation générale de salaires
Seule option possible pour garantir de manière pérenne et égalitaire nos niveaux de revenus.

Contre la primatisation de Pôle emploi
La NAO (négociation annuelle obligatoire) ne doit pas devenir une chambre d'enregistrement de primes.

Contre l'enfumage organisé
La DG n'a pas besoin des syndicats pour accorder une prime.

OUI à l'augmentation générale des salaires !

NON à la « primatisation » de Pôle emploi !

LE 3 JUIN JE VOTE NON

Ce tract intersyndical vous est envoyé dans le cadre d'une proposition d'abonnement aux publications de la CGT. Si vous souhaitez vous abonner, cliquez ici.